



# Carrefour numérique<sup>2</sup> Bulletin d'abonnement carte FabLab freemium

Le FabLab est un atelier de création et de prototypage ouvert au grand public – notamment les visiteurs de la Cité des sciences et de l'industrie, ainsi qu'à des classes de formation professionnelle, à des artistes, etc. Basé sur une logique de partage, d'interdisciplinarité et de démocratisation du savoir et du geste technique, le FabLab permet au visiteur de participer à la création d'objets en lui donnant accès à des machines à commande numérique (imprimantes 3D, découpeuses laser, graveuses, imprimantes vinyles,) et à des bases de données d'objets de modélisation en 3D. Le FabLab dispose également d'équipements informatiques et met à la disposition du public des logiciels de CAO.

Le FabLab s'engage à faire respecter la charte des FabLab par les utilisateurs, telle que l'entend le MIT.

La carte FabLab freemium est requise pour avoir accès à la découpeuse laser et l'imprimante vinyle du FabLab (d'autres machines peuvent à l'avenir venir augmenter le parc).

Chacune de ces machines peut être réservée 3 heures maximum par mois dans la limite de 45 minutes d'utilisation par session, réparties comme indiqué sur place.

Le reste du parc machines est en accès libre et gratuit dans la limite d'un usage raisonnable.

## Fonctionnement

Avant de souscrire à la carte FabLab freemium, les futurs utilisateurs doivent obligatoirement avoir suivi une session d'initiation au FabLab pour comprendre les règles d'usage, de sécurité et la philosophie du lieu.

Ces sessions d'initiation, gratuites, sont proposées tous les vendredis et samedis de 14h à 15h au FabLab.

Les usagers, porteurs de la carte FabLab freemium pourront alors réserver directement au FabLab des sessions d'utilisation des machines. Attention, le FabLab ne fournit ni ne vend la matière première.

## Horaires des sessions en réservation

Mardi : 17h-18h30, mercredi : 17h-18h30, jeudi : 17h-18h30, vendredi : 14h-18h30, samedi : 14h-18h30. Initiation : vendredi et samedi de 14h à 15h.

## Tarif

**Plein tarif : 95 €/an**

**Tarif réduit : 30 €/an** (voir bénéficiaires dans les conditions générales au dos, article 2).

**Gratuit** pour les personnes handicapées.

Mme  M Nom  Prénom

Date de naissance  Téléphone principal

Courriel

Adresse

Code postal  Ville

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)   
responsable légal(e) de   
autorise celui-ci (celle-ci) à être titulaire d'une carte  
FabLab freemium.

Fait à ..... Date

Signature du titulaire

### Abonné principal

Je soussigné(e)   
déclare me conformer aux conditions d'utilisation de la  
carte FabLab freemium.

Fait à ..... Date

Signature du titulaire

## Conditions générales d'utilisation de la carte FabLab freemium

### ARTICLE 1 : présentation de la carte d'abonnement

La carte FabLab freemium est un abonnement d'un an permettant l'accès au parc des machines payantes du FabLab du Carrefour numérique<sup>2</sup>.

### ARTICLE 2 : conditions d'utilisation

La carte FabLab freemium est délivrée au tarif normal ou assorti d'un tarif réduit pour :

- les demandeurs d'emplois,
- les allocataires du RSA
- les personnels de l'éducation nationale sur présentation de la carte du ministère,
- les personnes de 60 ans et plus sur présentation d'un justificatif,
- les titulaires de la carte famille nombreuse en cours de validité,
- les moins de 25 ans et les étudiants sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

Des tarifs réduits spécifiques sont également en vigueur pour les collectivités et les minimas sociaux.

La carte FabLab freemium est délivrée gratuitement aux personnes handicapées.

### ARTICLE 3 : durée de validité

La carte FabLab freemium est valable un an à dater de l'adhésion de son titulaire, la date d'encaissement en étant l'élément déclencheur.

### ARTICLE 4 : utilisation

La carte FabLab freemium est strictement personnel et non cessible. Toute cession gratuite ou onéreuse à un tiers est une cause de résiliation immédiate de l'adhésion par l'EPPDCSI. Le cas échéant, l'EPPDCSI se réserve également le droit de résilier les autres adhésions en cours et de refuser tout nouveau abonnement dans les cinq années suivantes.

Le titulaire la carte FabLab freemium s'engage à respecter le règlement intérieur de l'EPPDCSI applicable aux visiteurs, affiché dans ses locaux et disponible à tous ceux qui en font la demande auprès du service billetterie. En cas d'infraction à ce règlement, l'EPPDCSI se réserve la faculté de retirer la carte FabLab freemium à tout contrevenant, lequel peut s'exposer en outre à des sanctions pénales

### ARTICLE 5 : perte - vol de la carte d'abonnement

Le titulaire la carte FabLab freemium déclarera dans les meilleurs délais la perte ou le vol, faute de quoi et jusqu'à la date de déclaration de la perte ou le vol auprès du service billetterie de l'EPPDCSI, il sera tenu responsable des dégâts occasionnés par le détenteur illicite de la carte perdue ou volée. L'EPPDCSI procédera à la désactivation informatique de la carte perdue ou volée à la date de la déclaration.

Sur présentation du récépissé de déclaration de vol auprès des services de police, l'EPPDCSI remplacera la carte FabLab freemium du titulaire gratuitement par une autre carte. La période de validité de cette dernière ne saurait excéder celle initialement prévue.

À défaut de justificatifs, l'EPPDCSI se réserve le droit de facturer des frais correspondant à 50% du tarif de la carte perdue ou volée.

Si au cours de la même période d'adhésion la carte FabLab freemium était de nouveau égarée ou volée, elle ne serait plus remplacée.

### ARTICLE 6 : adhésion aux conditions générales d'utilisation la carte FabLab freemium - modifications éventuelles

6.1. adhésion : les présentes conditions générales sont disponibles aux guichets billetterie de l'EPPDCSI et remises sur demande de l'adhérent. Le fait de souscrire à une carte FabLab freemium implique l'acceptation entière et sans réserve de l'abonné aux conditions générales, objet des présentes, contenues dans ce document ainsi que, conformément à l'article 4 paragraphe 2 ci-avant, au règlement intérieur de l'Établissement applicable à ses visiteurs.

6.2. modifications éventuelles : l'EPPDCSI se réserve le droit de procéder à toute modification des présentes sans préavis. Le cas échéant, l'EPPDCSI s'engage toutefois à informer ses adhérents des éventuelles modifications.

Ces modifications sont d'effet immédiat quant à leur application et réputées acceptées par les adhérents qui s'engagent à respecter les nouvelles conditions d'utilisation de leur la carte FabLab freemium. À ce titre, elles ne pourront faire l'objet de la part des abonnés, ni d'aucune contestation, ni d'aucune demande de remboursement.